

# De la station d'épuration jusqu'aux boues de la terre

Comme chaque année, le millier de tonnes de boues d'épuration récolté par le Syndicat intercommunal d'assainissement du Jarnisy (SIAJ) fera le bonheur des exploitants agricoles. Explications.

Ces prochains jours, une odeur nauséabonde – doux euphémisme pour ne pas employer un autre terme – flottera dans l'air du côté du quartier Moulinelle à Jarny et d'Olley : « Après, selon les vents dominants, elle pourrait se faire sentir à d'autres endroits », avertit le Syndicat intercommunal d'assainissement du Jarnisy. Un mal pour un bien : voilà résumé, en substance, le message délivré par le syndicat à l'origine de ces désagréments olfactifs.

Comme chaque année, le SIAJ profite du système dit "filière rendu racine" pour se débarrasser du millier de tonnes de boues d'épuration stocké depuis neuf mois dans un bassin de son centre de traitement biologique des eaux usées. Boues d'épuration ? « Elles résultent de l'activité biologique des micro-organismes vivant dans notre station, qui transforme les matières transportées par les eaux usées pour qu'elles puissent en être extraites. Elles sont constituées essentiellement d'eau, de sels minéraux et de matière organique, précise la directrice Cathy Henry. Elles n'ont aucune valeur marchande. » Mais elles ont une valeur, "nourricière", aux yeux des professionnels de la terre.

Denis Wey, exploitant agricole bien connu à Jarny, et Xavier Henry, membre du Gaec du Jardin Gerardot à Olley, viendront ces prochains jours s'approvisionner en boues d'épuration : une bonne centaine de tonnes pour le premier nommé, pas moins de 400 tonnes pour son confrère. Cette matière organique, totalement gratuite, sera ensuite enfouie dans leurs terres agricoles. Un épandage à même d'enri-



L'épandage de plusieurs tonnes de boues d'épuration a débuté sur les terres de Xavier Henry à Olley. Photo Samuel MOREAU

chir les sols des deux agriculteurs : « Ces boues offrent notamment un apport d'azote et de phosphore », relève Denis Wey.

Dans cette affaire, tout le monde serait gagnant. Le bénéficiaire de ces boues – « cela permet de faire une économie d'engrais » – mais aussi le SIAJ, heureux de se voir délester de ces tonnes de déchets : « L'épandage agricole évite le recours à des solutions uniquement éliminatrices (incinération, mise en décharge) qui présentent des impacts défavorables sur l'environnement ».

Donnant-donnant, gagnant-gagnant, donc. Demeurent toutefois quelques

zones d'ombre, notamment quant à la teneur exacte de ces boues et leur impact sur des sols cultivés. Dans les deux camps, c'est l'union sacrée : « De nombreux prélèvements sont effectués sur des échantillons de boues. Après analyses, si nous trouvons la moindre trace de métaux lourds, qui pourrait par exemple être le fait d'une vidange, le "lot" est détruit », assure Cathy Henry.

**« De nombreux prélèvements sont effectués sur des échantillons de boues »**

D'autres restrictions, issues de la loi, escortent encore cet épandage agricole. À titre d'exemple, celui-ci ne peut se réaliser à proximité d'une nappe phréatique et ne doit pas excéder 13 tonnes à l'hectare. Enfin, donnée très importante pour l'indi-

vidu de passage à proximité des champs, l'enfouissement doit se réaliser dans les 48h après livraison : « Mais pour tout vous avouer, de mon côté, je réalise cet épandage dans les heures qui suivent sa réception, témoigne Xavier Henry. L'odeur est vraiment trop forte. »

Un mal pour un bien... Oui, un "bien", insiste Denis Wey, exemple à l'appui : « La société Veolia assure des analyses avant et après l'épandage. En moyenne, elle passe trois ans après l'opération et à chaque fois, les résultats se révèlent parfaits au regard des normes fixées. » Inutile de tourner autour du... pot : l'épandage agricole serait donc, "aux boues" du compte, une très bonne chose...

Jean-Michel Cavalli.